

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE LLOYD VIE

Siège Social: Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La SOCIETE LLOYD VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (**AMC Ernst & Young**).

ANNEXE 1: ACTIF

(En TND)

DESIGNATION	EX 2021			EX 2020
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	104 167	20 221	83 947	29 971
AC11 Investissements R&D				
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	104 167	20 221	83 947	29 971
AC2 Actifs corporels d'exploitation	794 058	374 229	419 829	409 590
AC21 Installations techniques & machines	768 794	354 968	413 826	401 061
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	25 264	19 261	6 003	8 529
AC3 Placements	11 097 393	-	11 097 393	4 589 795
AC31 Terrains & Constructions	-	-	-	-
AC311 Terrains & Constructions Exp.	-	-	-	-
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	-	-	-	-
AC33 Autres placements	11 097 393	-	11 097 393	4 589 795
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	353 878	-	353 878	-
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	5 500 000	-	5 500 000	2 000 000
AC334 Autres prêts	30 465	-	30 465	76 745
AC335 Dépôts auprès des étab bancaires et financiers	5 200 000	-	5 200 000	2 500 000
AC336 Autres	13 050	-	13 050	13 050
AC5 Part des reass dans les prov techniques	7 317 170	-	7 317 170	2 203 683
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	6 449 479	-	6 449 479	2 169 960
AC520 Prov. Assurance Vie	867 691	-	867 691	33 723
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	-	-	-	-
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	-	-	-	-
AC6 Créances	6 754 838	56 773	6 698 065	2 325 382
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	756 909	56 773	700 136	894 666
AC611 Primes Acquises et Non Emises	67 551	-	67 551	-15 123
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	689 358	56 773	632 586	909 789
AC613 Créances indemnisées subrogées	-	-	-	-
AC62 Créances Opérations Réassurance	5 484 323	-	5 484 323	1 087 546
AC63 Autres créances	513 606	-	513 606	343 170
AC631 Personnel	26 802	-	26 802	31 578
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	199 736	-	199 736	215 721
AC633 Débiteurs divers	287 067	-	287 067	95 871
AC7 Autres éléments d'actif	857 372	-	857 372	630 822
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	680 634	-	680 634	541 997
AC72 Charges reportées	-	-	-	-
AC721 Frais d'Acquisition reportés	-	-	-	-
AC722 Autres charges à répartir	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	176 738	-	176 738	88 824
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	168 512	-	168 512	79 611
AC733 Autres comptes de régularisation	8 226	-	8 226	9 213
Total	26 924 998	451 222	26 473 776	10 189 242

ANNEXE 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(En TND)

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2021	2020
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	6 000 000	3 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	-	-
CP2 Réserve de Réinvestissement	-	-
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	-	-
CP5 Résultats reportés	-1 654 299	-1 471 364
CP5 Résultats reportés	-1 654 299	-1 471 364
CP5 Effets des modifications comptables		
Total CP Av Résultat Exercice	4 345 701	1 528 636
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	<u>-228 538</u>	<u>-182 935</u>
Total CP Av Affectation	4 117 163	1 345 701
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	-	-
PA23 Autres Provisions	-	-
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>12 332 786</u>	<u>5 373 384</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	-	-
PA320 Prov. Assurances Vie	11 320 480	5 334 041
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	1 012 306	39 344
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	-	-
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	-	-
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	-	-
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	-	-
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	-	-
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	-	-
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</u>	<u>9 144 230</u>	<u>2 188 695</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>758 659</u>	<u>1 021 419</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	197 589	73 750
PA62 Dettes Opérations Réassurance	11 390	3 731
PA622 Autres dettes	11 390	3 731
PA63 Autres dettes	549 681	943 938
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	-	-
PA632 Personnel	147 942	116 863
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	254 152	188 482
PA634 Crédoiteurs divers	147 587	638 593
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>120 938</u>	<u>260 044</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	120 938	260 044
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	-	-
PA712 Autres comptes de régularisation passif	120 938	260 044
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	-	-
Total	26 473 776	10 189 242

ANNEXE 4: ETAT DE RESULTAT VIE

(En TND)

DESIGNATION	Opérations Brutes 2021	Cessions et Rétro 2021	Opérations Nettes 2021	Opérations Nettes 2020
<u>PRV1 Primes</u>	<u>6 406 316</u>	<u>5 032 841</u>	<u>1 373 475</u>	<u>2 814 864</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	6 406 316	5 032 841	1 373 475	2 814 864
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>404 887</u>	-	<u>404 887</u>	<u>78 493</u>
PRV21 Revenus des Placements	404 887	-	404 887	78 493
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	-	-	-	-
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	-	-	-	-
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	-	-	-	-
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-2 081 091</u>	<u>-833 968</u>	<u>-1 247 124</u>	<u>-125 382</u>
CHV11 Montants payés	-1 108 129	-	-1 108 129	-119 762
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-972 962	-833 968	-138 995	-5 621
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-5 986 440</u>	<u>-4 279 519</u>	<u>-1 706 920</u>	<u>-3 164 081</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-5 986 440	-4 279 519	-1 706 920	-3 164 081
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-594</u>	<u>-</u>	<u>-594</u>	<u>-</u>
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-1 468 220</u>	<u>-2 514 304</u>	<u>1 046 084</u>	<u>216 515</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-1 269 950	-	-1 269 950	-789 901
CHV42 Var des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43 Frais d'administration	-198 270	-	-198 270	-92 634
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-2 514 304	2 514 304	1 099 050
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>-62 069</u>	-	<u>-62 069</u>	<u>-5 497</u>
<u>CHV9 Charges de placements</u>	<u>-71 874</u>	-	<u>-71 874</u>	<u>-3 927</u>
CHV9 Charges de placements	-71 874	-	-71 874	-3 927
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-	-	-	-
CHV92 Correction Valeur / Placements	-	-	-	-
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-	-	-	-
Résultat Technique Vie	-2 859 085	-2 594 950	-264 135	-189 015

ANNEXE 5: ETAT DE RESULTAT

(En TND)

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>		
- <u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>-264 135</u>	<u>-189 015</u>
- <u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>142 670</u>	<u>22 330</u>
PRNT11 Revenus des placements	142 670	22 330
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
<u>PRNT3 Pds Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	-	-
- <u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>25 374</u>	<u>1 117</u>
CHNT11 Charges des Placements	25 374	1 117
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	-
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-
<u>CHNT2 Pds Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	-	-
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	-	<u>5 824</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-649</u>	-
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>-147 488</u>	<u>-161 979</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>81 051</u>	<u>20 957</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>-228 538</u>	<u>-182 935</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	-	-
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	-	-
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	-228 538	-182 935

ANNEXE 6: ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

(En TND)

	2021	2020
Engagements Reçus	-	-
Cautions Agents Généraux	-	-
Engagements Donnés	-	-
Cautions données aux assurés	-	-

ANNEXE 7: ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En TND)

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	6 439 442	4 154 759
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-1 060 715	-6 500
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	-	-
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-	-
105 Commissions versées sur les acceptations	-	-
106 Décaissements de primes pour les cessions	-4 664	-
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	-	-
108 Commissions reçues sur les cessions	-341 796	-159 383
109 Commissions versées aux intermédiaires	-1 408 835	-1 143 290
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	-
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	-	-
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires	-	-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-24 065 807	-9 500 000
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	17 220 216	5 500 000
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-347 347	-288 320
116 Produits financiers reçus	232 201	286 440
117 Impôt sur les bénéfices payés	-	-
118 Autres mouvements	673 914	1 956 412
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-2 663 391	800 118
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-197 972	-251 803
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-197 972	-251 803
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	3 000 000	-
302 Dividendes et autres distributions	-	-
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 000 000	-
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	138 637	548 315
Trésorerie de début d'exercice	541 997	-6 318
Trésorerie de fin d'exercice	680 634	541 997

I. Présentation de la Société et Faits marquants

1. Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd vie » est une société anonyme au capital de 6 000 000 DT, divisé en 1 200 000 actions nominatives de 5 DT le nominal de valeur nominative chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

Le Lloyd vie est une compagnie mono – branche. Elle est créée depuis mars 2013, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques de la branche vie auxquels sont soumises les personnes.

La Société a pour objet d'exercer les opérations d'assurances dans la branche vie et toutes opérations de garanties et d'indemnités et en particulier :

- 1- Assurance sur la vie : toute opération comportant des engagements dont l'exécution dépend de la durée de la vie humaine.
- 2- Capitalisation : toute opération d'appel à l'épargne en vue de la capitalisation et comportant en échange de versements uniques ou périodiques, des engagements déterminés quant à leur durée et à leur montant.
Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, de services et de représentation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.
- 3- La réassurance : toute opération d'acceptation en réassurance relative à la branche vie.

2. Faits marquants et Perspectives d'évolution :

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2021 concernent notamment :

- LLOYD VIE a continué la commercialisation des produits vie commencée depuis le 1er juillet 2020, date à laquelle, LLOYD ASSURANCES, s'est abstenue de vendre ces produits.
- Les dernières démarches avec le régulateur pour la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille vie de LLOYD ASSURANCES à LLOYD vie ont été finalisé, et l'accord définitif a été reçu par LLOYD ASSURANCES e date du 16/02/2022, avec une date d'effet le 01/01/2022.
- LLOYD VIE a continué durant 2021, la mise en place des outils permettant le lancement de son activité. Ceci inclut notamment :
 - Avancer dans le paramétrage des produits sur le progiciel de gestion « Logivie » et ce par la mise en production des produits de Bancassurance avec les banques partenaires BTL et ATB ;
 - Développer les compétences des Producteurs Vie en s'appuyant sur les chefs d'équipe ;
 - Lancer la mise en commercialisation de l'offre LLOYD Patrimoine ;
 - Rechercher de nouveaux locaux pour accueillir la structure ;
 - Fidéliser les collaborateurs en poste ;

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd vie arrêtés au 31 décembre 2021 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

1. Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	15%

2. Les Placements

2.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

2.2. Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

2.3. Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

3. Les Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ; la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

4. Les Primes à annuler

La provision pour prime à annuler est estimée de manière statistique sur la base des annulations réalisées au cours des années écoulées par rapport aux primes acquises de l'exercice.

5. Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatées d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

6. Provisions techniques

6.1. Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

6.2. Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

6.3. Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

6.4. Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

6.5. Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

7. Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment : l'effectif.

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2021

1. Actifs

1.1. AC1 : Les actifs incorporels

Au 31 décembre 2021, les actifs incorporels totalisent le montant brut de 104 167 DT et la valeur nette d'amortissements étant de 83 947 DT.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Concessions, brevets, licences, marques	104 167	32 314	71 853	222%
Actifs incorporels bruts	104 167	32 314	71 853	222%
Amortissements	20 221	2 343	17 878	763%
Actifs incorporels nets	83 947	29 971	53 976	180%

1.2. AC2 : Les actifs corporels d'exploitation

Au 31 décembre 2021, les actifs corporels bruts ont augmenté de 134 999 DT en passant de 659 059 DT au 31/12/2020 à 794 058 au 31/12/2021.

Ainsi, le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève à fin 2021 à 419 829 DT contre 409 590 DT l'exercice précédent.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Installations techniques et machines	768 794	633 795	134 999	21%
Autres installations, outillages et mobiliers	25 264	25 264	-	-
Actifs corporels d'exploitation bruts	794 058	659 059	134 999	20%
Amortissements	374 229	249 469	124 760	50%
Actifs corporels nets	419 829	409 590	10 239	2%

1.3. AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31/12/2021 à 11 097 393 DT contre 4 589 795 DT au 31/12/2020 soit une variation de positive 6 507 598 DT.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Action. Titres Revenus variable & Part FCP	353 878	-	353 878	100%
Obligations et titres à revenus fixes	10 700 000	4 500 000	6 200 000	138%
Dépôts et cautionnements	13 050	13 050	-	-
Prêts aux personnels	30 465	76 745	-46 280	-60%
Total placements bruts	11 097 393	4 589 795	6 507 598	142%
Amortissements et provisions	-	-	-	-
Placements nets	11 097 393	4 589 795	6 507 598	142%

1.4. Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture :		
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	32 314	71 854	-	104 168	2 343	-	17 877	-	-	-	20 220	-	83 947
1.1 Frais de recherche et développement	17 310	-	-	17 310	-	-	-	-	-	-	-	-	17 310
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	15 004	71 854	-	86 858	2 343	-	17 877	-	-	-	20 220	-	66 637
1.3 Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Actifs corporels d'exploitation	659 059	134 999	-	794 058	249 469	-	124 760	-	-	-	374 229	-	419 829
2.1 Installations techniques et machines	633 795	134 999	-	768 794	232 734	-	122 234	-	-	-	354 968	-	413 826
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	25 264	-	-	25 264	16 735	-	2 526	-	-	-	19 261	-	6 003
2.3 Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Placements	4 589 795	9 056 907	2 549 309	11 097 393	-	-	-	-	-	-	-	-	11 097 393
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Autres placements financiers	4 589 795	9 056 907	2 549 309	11 097 393	-	-	-	-	-	-	-	-	11 097 393
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	-	353 878	-	353 878	-	-	-	-	-	-	-	-	353 878
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	4 500 000	8 700 000	2 500 000	10 700 000	-	-	-	-	-	-	-	-	10 700 000
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.4 Autres prêts	76 745	3 029	49 309	30 465	-	-	-	-	-	-	-	-	30 465
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.6 Autres	13 050	-	-	13 050	-	-	-	-	-	-	-	-	13 050
3.5 Créances pour espèces déposées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.6 Placements des contrats en UC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL :	5 281 168	9 263 760	2 549 309	11 995 618	251 812	-	142 638	-	-	-	394 449	-	11 601 169

1.5. Notes sur l'Etat récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute :	Valeur nette:	Juste valeur:	Plus ou moins-value latente:
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	-	-	-	-
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	353 878	353 878	353 878	-
Autres parts d'OPCVM	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 200 000	7 200 000	7 200 000	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	30 465	30 465	30 465	-
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 500 000	3 500 000	3 500 000	-
Autres dépôts	13 050	13 050	13 050	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	11 097 393	11 097 393	11 097 393	-
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	11 053 878	11 053 878	11 053 878	-

1.6. AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève au 31/12/2021 à 7 317 170 DT contre 2 203 683 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 113 487 DT:

Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	2021	2020	Variation	%
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	6 449 479	2 169 960	4 279 519	197%
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer	867 691	33 723	833 968	2473%
Total des créances	7 317 170	2 203 683	5 113 487	232%

1.7. AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 6 698 065 DT contre 2 325 382 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 4 429 456 DT.

Libellé	2021	2020	Variation	%	
Créances nées d'Operations d'assurance directe	756 909	917 530	-160 621	-18%	(i)
Créances nées d'Operations de réassurance	5 484 323	1 087 546	4 396 777	404%	
Autres créances	515 606	343 170	170 436	50%	(ii)
Total des créances brutes	6 754 838	2 348 246	4 406 592	188%	
Provision pour dépréciation	-56 773	-22 864	33 909	143%	
Total Créances nettes	6 698 065	2 325 382	4 429 456	190%	

(i) Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2021 un montant de 700 136 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Primes acquises et non émises vie	131 500	14 288	117 212	820%
Primes à annuler vie	-63 949	-29 411	-34 538	117%
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	682 358	932 653	-243 295	-26%
Total BRUT	756 909	917 530	-160 621	-18%
Provision pour dépréciation	-56 773	-22 864	33 909	148%
Total Créances nées d'opérations d'assurance directe	700 136	894 666	-134 449	-14%

(ii) Autres créances

Les autres créances ont augmenté de 170 436 DT en passant de 343 170 au 31/12/2020 à 513 606 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Personnel	26 802	31 578	-4 776	-15%
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	199 736	215 721	-15 985	-7%
Débiteurs divers	287 067	95 871	191 196	199%
Total des créances brutes	513 606	343 170	170 436	50%
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Total des autres créances	513 606	343 170	170 436	50%

1.8. AC7 : Les autres éléments d'actif :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 857 372 DT contre 630 821 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 226 551 DT. Le détail se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	680 634	541 997	138 637	26%
Charges reportées	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	176 738	88 824	87 914	99%
Total des autres éléments d'actifs bruts	857 372	630 821	226 551	36%
Provisions / autres éléments d'actifs	-	-	-	-
Total des autres éléments d'actifs nets	857 372	630 821	226 551	36%

2. Capitaux propres et passifs

2.1. CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Capital social	6 000 000	3 000 000	3 000 000	100%
Résultats reportés	-1 654 299	-1 471 364	-182 935	-12%
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	4 345 701	1 528 636	2 817 065	184%
Résultat net de l'exercice	-228 538	-182 935	-45 603	-25%
Capitaux propres après résultat de l'exercice	4 117 163	1 345 701	2 771 462	206%

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2021 à 4 117 163 DT.

2.2. PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent au 31/12/2021 un montant de 12 332 786 DT contre 5 373 384 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 6 959 402 DT :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Provisions mathématique vie	11 320 480	5 334 041	5 986 440	112%
Provision pour sinistres vie	1 012 306	39 344	972 962	2473%
Total des provisions techniques bruts	12 332 786	5 373 384	6 959 402	130%

2.3. PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31/12/2021 un montant de 9 144 230 DT contre 2 188 695 DT au 31/12/2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dettes pour dépôt reçus des reas/SAP	524 266	18 735	505 531	2698%
Dettes pour dépôt reçus des reas/PM	8 619 964	2 169 960	6 450 004	297%
Total des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	9 144 230	2 188 695	6 955 535	318%

2.4. PA6 : Autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31/12/2021 à 758 659 DT contre 1 021 419 au 31/12/2020 soit une augmentation de 262 759 DT.

Libellé	2021	2020	Variation	%	
Dettes Opérations Assurance Directe	197 589	73 750	123 839	168%	(i)
Dettes Opérations Réassurance	11 390	3 731	7 659	205%	
Autres dettes	549 681	943 938	394 257	-42%	(ii)
Total	758 659	1 021 419	262 759	-26%	

(i) **Dettes Opérations Assurance Directe**

Cette rubrique comprend les éléments suivants :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Compte courant intermédiaires	5 346	48 323	- 42 977	-89%
Commissions à payer agents généraux	55 728	15 427	40 301	261%
Débiteurs créditeurs divers	136 523	10 000	126 523	1265%
Total des dettes opérations assurance directe	197 589	73 750	123 839	168%

(ii) **Autres dettes**

Libellé	2021	2020	Variation	%
Personnel	147 942	116 863	31 079	27%
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	254 152	188 482	65 670	35%
Créditeurs divers	147 587	638 593	-491 006	-77%
Total	549 681	943 938	-394 257	-42%

PA7 : Autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes Régularisations Passif	120 938	260 044	-139 105	-53%
Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	-	-	-	-
Total des autres passifs	120 938	260 044	-139 105	-53%

3. Notes sur l'Etat de résultat

3.1. PRV1-Primes

Le chiffre d'affaires (net d'annulations et de ristournes de l'exercice) s'est élevé à 6 323 643 DT au 31-12-2021, soit une évolution de 26% par rapport à l'année dernière. Les primes acquises vie se sont élevées à 6 406 316 DT.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Primes émises	7 045 334	5 473 176	1 572 158	29%
Primes annulées	-721 692	-439 259	-282 433	64%
Primes émises nettes	6 323 643	5 033 917	1 289 726	26%
Variation Primes acquises non émises	117 212	14 288	102 924	720%
Variation Primes à annuler	-34 538	-29 411	-5 127	17%
Primes acquises vie	6 406 316	5 018 794	1 392 650	28%

3.2. CHV1-Charges de sinistre

La charge de sinistre au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2 081 091 TND et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Sinistres et capitaux échus	-	-	-	-
Rachats	1 062 368	6 500	1 055 868	16244%
Frais de gestion de sinistre	45 761	113 262	-67 501	100%
Prestations payées	1 108 129	119 762	1 123 369	938%
Provisions SAP à la clôture	1 012 306	39 344	972 962	2473%
Provisions SAP à l'ouverture	39 344	-	39 344	100%
Variation Provision SAP	972 962	39 344	933 618	2373%
Charge des sinistres	2 081 091	159 106	-894 274	-562%

3.3. Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	-	-	-
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	-	-	-
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	86 471	86 471	-
2.2 Emprunts obligataires	210 995	210 995	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	-	-	-
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	-	-	-
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	250 092	250 092	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
3. Autres placements			
4. Autres revenus et charges financiers	-	-	97 248
Total Revenus & Charges de placements	547 557	547 557	97 248
Intérêts	-	-	90 023
Frais externes	-	-	-
Autres frais	-	-	7 225
Total charges des placements	-	-	97 248

3.4. Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes	4 030 923	434 318	1 941 075	6 406 317
Charges de prestations	972 962	-	1 108 129	2 081 092
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 702 400	263 199	1 020 841	5 986 440
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-	-
Solde de souscription	-1 644 439	171 119	-187 895	-1 661 215
Frais d'acquisition	1 092 966	189 705	22 888	1 468 220
Autres charges de gestion nettes	203 052	11 152	10 503	62 069
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 296 018	200 857	33 392	1 530 290
Produits nets de placements	265 475	11 387	128 025	404 887
Charges des placements	-47 126	-2 021	-22 727	-71 874
Participation aux résultats et intérêts techniques	-	-594	-	-594
Solde financier	218 349	8 771	105 299	332 419
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 015 126	-17 715	-	-5 032 841
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} des les ch de prest	-	-	-	-
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} des les ch de prov	5 109 209	4 279	-	5 113 488
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} des la part aux Rt	-	-	-	-
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des des rétroces ^{aires}	2 514 304	-	-	2 514 304
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 608 387	-13 436	-	2 594 950
Résultat technique	-113 721	-34 425	-115 988	-264 135
Informations complémentaires				
Montant des rachats	-	-	1 062 368	1 062 368
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	-	-	-
Provisions techniques brutes à la clôture	1 012 306	-	-	1 012 306
Provisions techniques brutes à l'ouverture	39 344	-	-	39 344
Provision Mathématique à la clôture	7 074 015	346 836	3 899 630	11 320 480
Provision Mathématique à l'ouverture	2 371 615	83 637	2 878 789	5 334 041

3.5. Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Vie	Raccordement
Primes	6 406 316	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	-2 081 091	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-5 986 440	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0	CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	-1 661 215	
Frais d'acquisition	-1 269 950	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	-260 340	CHV43-CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 530 290	
Produits nets de placements	333 014	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	-594	CHV3 1°colonne
Solde financier	332 419	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 032 841	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} des ch de prest	0	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} des ch de prov	5 113 487	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} de la part aux Rt	0	CHV3 2°colonne
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	2 514 304	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 594 950	PRV1 1°colonne
Résultat technique	-264 135	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	1 062 368	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	
Provisions techniques brutes à la clôture	1 012 306	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	39 344	
Provisions techniques brutes à la clôture	11 320 480	
Provision mathématique à l'ouverture	5 334 041	
A déduire	-	
Provisions devenues exigibles	-	

4. Notes sur l'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice 2021 s'élève à 680 634 DT contre 541 997 DT au 31/12/2020.

(A) Flux de trésorerie provenant de des activités de l'exploitation

Ces flux totalisent – 2 663 391 DT contre 800 118 DT l'exercice précédent. Ils proviennent des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés s'élèvent à 6 439 442DT ;
- Les sommes versées pour paiement des sinistres s'élèvent à 1 060 715 DT ;
- Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 341 796 DT ;
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 1 408 835 DT en 2021 contre 1 143 290 DT en 2020 ;
- Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers s'élèvent à 24 065 807 DT en 2021 contre 9 500 000 DT en 2020 ;
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers totalisent 17 220 216 DT en 2021 contre 5 500 000 DT en 2020 ;
- Les taxes sur les assurances versées au trésor s'élèvent à 347 347 DT en 2021 contre 288 320 DT en 2020 ;
- Les produits financiers reçus totalisent 232 201 DT en 2021 contre 286 440 DT en 2020 ;

(B) Flux de trésorerie provenant de des activités d'investissement

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 197 972 DT en 2021 contre 251 803 DT l'exercice précédent.

5. Notes complémentaires

5.1. Note sur les parties liées

Les transactions réalisées avec la société LLOYD Assurances au cours de l'exercice 2021 et inscrites en compte courant- associé, se présentent comme suit :

+	Allocation à la société LLOYD Assurances d'une quote-part de la charge du personnel encourue par LLOYD VIE et afférente à des travaux effectués pour le compte de la société mère.	1 118 190
+	Quote-part de la société LLOYD Assurances dans la charge d'amortissement des voitures de fonction de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	110 404
+	Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les honoraires d'assistance	8 136
+	Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les frais d'assurance des voitures de fonctions de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	14 336
-	Charge de travail consacrée par la société LLOYD Assurances à la société LLOYD VIE et évaluée au temps plein équivalent :	(104 943)
-	Primes d'assurances dues à la société LLOYD Assurances au titre de l'assurance groupe, auto, assurance voyage, et multirisques professionnels :	(37 650)

5.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Mars 2022 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD VIE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mars 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Lloyd Vie, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 4 117 163 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 228 538 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement

comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

- Irrégularités autres que celles ayant une incidence sur l'opinion d'audit :

A la date du 31 Décembre 2021, le taux de représentation des provisions techniques par les actifs admis en représentation s'établit à 97,8% soit à un niveau inférieur au taux réglementaire de 100%.

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Tunis, le 12 Avril 2022

LLOYD VIE
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Lloyd Vie »,,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. La société « LLOYD VIE » a conclu avec la société « LLOYD Tunisien » une convention de prestation de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques selon le nombre de jours travaillés et au coût réel salarial.

Les services assurés par « LLOYD VIE » portent sur la gestion de l'activité de la Branche vie pour le compte de la société « LLOYD Tunisien ». La société « LLOYD tunisien » assure les services d'assistance juridique, d'assistance comptable, d'assistance Ressources humaines et d'assistance informatique pour le compte de la société « LLOYD VIE ».

A ce titre, le montant facturé par la société « LLOYD VIE » au titre de l'exercice 2021, s'élève à 1 118 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD TUNISIEN » à la société « LLOYD VIE » au titre de l'exercice 2021, s'élève à 105 KDT.

2. La société « LLOYD VIE » a renouvelé la souscription de deux billets de trésorerie auprès de la société « Zeineb de Promotion Immobilière » dans les conditions suivantes :

Date de souscription	Montant en DT	Taux	Nombre de jours
20/12/2021	1 000 000	TMM+3%	20
26/12/2021	700 000	TMM+3%	20

Le montant total des produits relatifs à ces billets de trésorerie qui a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 KDT.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société « LLOYD VIE » a souscrit deux billets de trésorerie auprès de la société « Zeineb de Promotion Immobilière » dans les conditions suivantes :

Date de souscription	Montant en DT	Taux	Nombre de jours
25/12/2020	1 000 000	TMM+3%	360
31/12/2020	700 000	TMM+3%	360

La tombée d'échéance de ces deux billets de trésoreries a eu lieu courant le mois de Décembre 2021.

Le montant total des produits relatifs à ces billets de trésorerie qui a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 141 KDT

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de la rémunération pour l'exercice 2021 s'élève à 35 000 DT en brut. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Tunis, le 12 Avril 2022